

Rapport de gestion 2023



Fairfly - Cie Magnifique Théâtre ©Guillaume Peret, à Nuithonie

Coriolis Infrastructures est une Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg fondée en 1999, afin de réaliser et exploiter une salle de spectacles à Fribourg, Equilibre, et un centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, Nuithonie. Elle est financée par six communes, Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran, ainsi que par le Casino Barrière de Fribourg.

L'année en un coup d'œil

Coriolis Infrastructures a passé une année 2023 sous le signe des réflexions. Tout d'abord, les prémices d'une transition vers une nouvelle gouvernance culturelle régionale ont été abordées par un COPIL financé par Coriolis et mené par la Préfecture de la Sarine. Ensuite, différentes réflexions et améliorations ont été entamées en 2023 pour une mise en place en 2024 : on y compte notamment la mise en ligne des critères de subvention de Coriolis Infrastructures et la sélection d'un nouveau Conseil de fondation pour la Fondation Equilibre et Nuithonie.

L'année est également marquée par la passation du mandat administratif de gestion du fonds qui, après de nombreuses années au sein de l'équipe du Service de la culture de la Ville de Fribourg, est désormais confié à l'Agglomération de Fribourg.

La convention avec le Casino Barrière concernant les années 2025 à 2045 a pu être validée à la suite de l'attribution par le Conseil fédéral d'une nouvelle concession de type B pour l'exploitation de maisons de jeu à la Société Fribourgeoise d'animation touristique SA.

Le Casino Barrière a vu son chiffre d'affaires légèrement baisser et malgré une augmentation en 2022 (suivant les années COVID difficiles), il ne retrouve pas le niveau de 2019. Ainsi l'apport 2023 du Casino subit une diminution de 7,21%.

Création d'un COPIL pour la gouvernance culturelle régionale

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les agglomérations, les tâches de promotion de l'Agglomération de Fribourg doivent être reprises par de nouvelles entités. La Préfète de la Sarine a été sollicitée afin d'organiser cette reprise qui concerne notamment la promotion culturelle et par conséquent la politique culturelle régionale. Un Comité de pilotage constitué de représentant-e-s de la Préfecture de la Sarine, de l'Agglomération de Fribourg, de la Ville de Fribourg et de Coriolis Infrastructures a été mis en place. Des expert-e-s dans le domaine de la culture complètent le COPIL. Les membres, déjà contactés en 2022, ont été officiellement nommés en mai 2023.

Une cheffe de projet en la personne de Anne-Catherine Sutermeister a été engagée pour mener à bien les discussions. Son mandat, ainsi que les jetons de présence et les divers frais engendrés, sont financés par le volet politique culturelle de Coriolis Infrastructures.

En 2023, quatre séances ont été tenues, permettant de créer une base de réflexions solide pour les prochaines discussions à venir.

Evènement culturel pour les communes

Le COPIL souhaite que le processus de réflexion sur la future nouvelle gouvernance culturelle régionale soit transparent et puisse bénéficier des remarques des communes. C'est pourquoi, dans un premier temps, un évènement culturel a été organisé afin de rassembler les communes (communes de la Sarine, ainsi que Düdingen et Tafers) et de leur présenter les problématiques actuelles du domaine du soutien public à la culture.

Mesdames Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine et Présidente de Coriolis Infrastructures, Anne-Catherine Sutermeister, cheffe de projet pour la gouvernance culturelle régionale, Messieurs Thierry Loup, Directeur de la Fondation Equilibre et Nuithonie, Alexis Overney, Président de la Fondation Equilibre et Nuithonie, Thierry Jobin, Directeur artistique du Festival du Film International de Fribourg et Maxime Barras, représentant de l'association In Situ, ont pris la parole à l'occasion d'une première partie de discussions, puis la soixantaine de participant-e-s a assisté à une représentation de *Fairfly* de la cie du Magnifique Théâtre. Un apéritif convivial a permis d'étayer les discussions et réflexions amorcées durant la soirée.

Comptes 2023

Compte de résultat

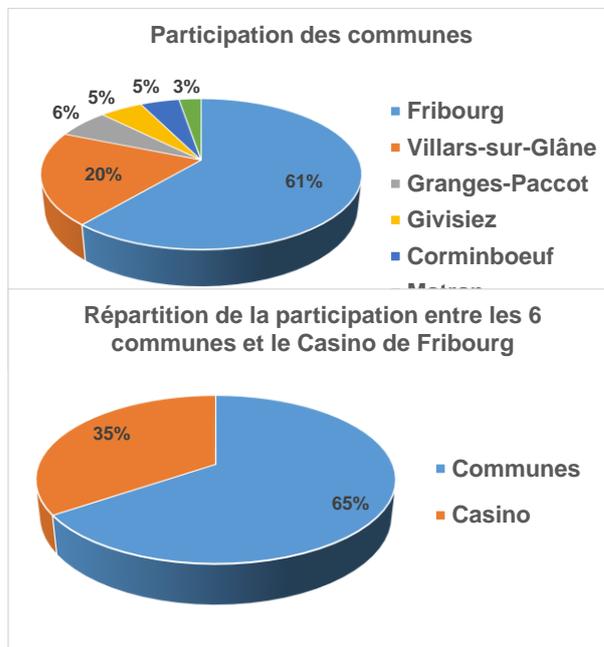
Produits

En fonction de l'apport du Casino Barrière, le Comité de direction a arrêté la participation 2023 des communes membres à CHF 32.50 par habitant. Selon la population légale de 61'371 habitante·e·s, la participation des communes s'est élevée à **CHF 1'994'557.50** (CHF 1'999'790.- en 2022) soit 65 % du total des produits (64% en 2022).

La Convention du 13 novembre 2007 prévoit que le Casino de Fribourg verse à Coriolis Infrastructures, par avances trimestrielles, le 12,5% du produit net des jeux (PNJ). Pour l'année 2023, l'Association a encaissé **CHF 1'051'000.-** (CHF 1'116'415.22 en 2021) soit 35% du total de la participation des communes et des apports du Casino (36 % en 2022). A la suite d'une erreur de calcul, CHF 2'000.- viennent compléter l'apport 2022 et porte le montant total 2023 à CHF 1'053'000.-.

Les intérêts bancaires ont rapporté **CHF 688.55**.

Le total des produits se monte à **CHF 3'048'246.05** (CHF 3'116'211.37 en 2022).



Charges

Conformément à ses buts statutaires, à son budget 2023 et en accord avec le Règlement du Fonds culturel de l'agglomération de Fribourg, Coriolis Infrastructures a affecté ses produits au financement de la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg.

Charges en lien avec la Fondation Equilibre et Nuithonie

Conformément au Mandat de prestations 2022-2024 avec la Fondation Equilibre et Nuithonie, la participation aux frais d'exploitation de sa saison ordinaire se monte à **CHF 2'075'000.-** et la participation au renouvellement de l'équipement des théâtres, à **CHF 70'000.-**.

Les primes ECAB et Zurich Assurances s'élèvent à **CHF 55'699.25**. (CHF 52'006.95 en 2022). La différence avec le budget provient de l'indexation des prix dans le secteur de la construction et donc l'augmentation de la valeur assurée d'Equilibre (+13,35%). Le budget 2024 a d'ailleurs été adapté en conséquence.

En 2023, la Réserve rénovation et entretien est passée de CHF 790'000.00 à CHF 622'991.32. La baisse est supérieure à celle budgétée (CHF 135'500.-) en raison des travaux imprévisibles et urgents des cuisines de Nuithonie. Afin d'être en mesure de financer les investissements à venir pour Equilibre et Nuithonie, en référence au plan d'entretien des infrastructures sur 10 ans, le comité a décidé de verser à la Réserve rénovation et entretien un montant de **CHF 100'000.-**, de manière à la porter à CHF 722'991.32.

Coriolis Infrastructures subventionne dorénavant les communes siège pour l'entretien des infrastructures Equilibre et Nuithonie. **CHF 53'066.24** ont été investis en 2023 :

- **Equilibre** : CHF 23'678.25 concernant des remplacements de conduites du récupérateur de chaleur et d'autres ventilateurs et moteurs réducteurs, de la modification du groupe de froid de la chaufferie du 8^{ème} étage, et diverses réparations. CHF 18'856,44 ont également été remboursés à Equilibre pour des travaux d'entretien qui ont eu lieu en 2022 et dont la comptabilisation a été

oubliée. Le Comité de direction a accepté lors de sa séance du 27 avril 2023 d'entrer en matière sur ces factures en 2023. Il s'agit de divers travaux de réparation (frigo, appareil HP, lave-vaisselle), de remplacement (matériel ABB Suisse, échangeur de la récupération de chaleur, etc.), de travaux de sécurité, etc.

- **Nuithonie** : CHF 10'531.55 concernant le raccordement de la climatisation et du chauffage de l'air chaud à l'entrée, de la réparation du système audio, de la fourniture des lampes de secours, du remplacement de l'automate de la gestion de l'éclairage, de l'étanchéité des pieds monoblocs et d'autres réparations et travaux divers.

CHF 500'000.- ont permis de rembourser l'emprunt du 10 décembre 2013 de CHF 500'000.- contracté à la BCF pour l'assainissement de la salle Mummenschanz de Nuithonie.

Charges en lien avec d'autres infrastructures

Les investissements pour d'autres infrastructures culturelles s'élèvent à **CHF 69'000.-** visant à améliorer les infrastructures des associations Bruit Rose et Fri-Son ainsi que l'infrastructure informatique In Situ. CHF 85'000.- avaient été attribués au Nouveau Monde, mais l'association a transmis les documents nécessaires en 2024 seulement, ce qui ne répond pas aux critères de la CFMJ. La subvention sera donc reportée en 2024, pour les montants qui pourront être justifiés sur cette année comptable. Cela explique la différence avec le budget 2023.

Charges en lien avec la politique culturelle régionale

CHF 3'582,50 ont été utilisés pour l'organisation de l'évènement culturel du 8 novembre 2023. Les jetons de présence des membres du COPIL sur la gouvernance culturelle régionale se montent à CHF 1'885.-

Autres charges

Les jetons de présence s'élèvent à **CHF 11'700.-** (CHF 13'230.- en 2022).

Les mandats administratifs s'élèvent à **CHF 85'816.85**, dont CHF 76'124,85 pour la gestion administrative de Coriolis Infrastructures (correspondant à l'offre de l'Agglomération pour un-e collaborateur·trice à 70% depuis mars 2023), ainsi que **CHF 9'692.-** pour le mandat de cheffe de projet pour la gouvernance culturelle régionale (CHF 137'876.10 en 2022). Le budget 2023 n'avait pas encore été adapté car la question du nouveau mandat administratif n'était pas encore tranchée, c'est pourquoi une si grande différence peut être observée.

Les frais administratifs s'élèvent à **CHF 4'201.60**. Ils comprennent des frais de déplacement et de séance pour CHF 1'663.30, CHF 602,45 de matériel de bureau, CHF 128.85 de frais d'imprimés et publications, CHF 60.- de frais bancaires, CHF 1'700.- d'honoraires (frais de révision) et CHF 47.- de frais divers. La différence avec le budget s'explique par la séparation des rubriques budgétaires « frais administratifs » et « jetons de présence ».

Les intérêts sur l'emprunt de CHF 500'000.- pour la salle Mummenschanz se sont montés à **CHF 9'335.40**.

Le total des charges s'élève à **CHF 3'019'286.84** (CHF 3'115'162.67 en 2022).

Résultat

Le compte de résultat dégage un **solde positif** de **CHF 8'959.21** (résultat 2022 : bénéfice de CHF 6'024.90).

Le bénéfice reporté au 1^{er} janvier 2024 se monte à **CHF 606'692.06** (CHF 597'732.85 au 01.01.2023).

Le bénéfice reporté, qui représente la fortune de Coriolis Infrastructures, lui permet de pouvoir répondre à un éventuel non-allègement fiscal de la Commission fédérale des Maisons de Jeux, qui ferait tomber le soutien du Casino Barrière de 12,5% à 8% du Produit net des jeux.

Compte d'investissement

Produits

En 2023, CHF 167'008,68 ont été puisés dans la réserve rénovation et entretien de CHF 790'000.-, la réduisant à un total de CHF 622'991.32. CHF 100'000 ont été attribués à cette réserve afin de constituer un solde final de **CHF 722'991.32.-**. Ainsi, la réserve est partiellement restaurée, de manière à la reconstituer après son utilisation partielle courant 2023 pour les investissements dans les bâtiments de Equilibre et Nuithonie ainsi que les dépenses imprévisibles et urgentes liés à la rénovation des cuisines de Nuithonie. L'entretien des bâtiments devenant désormais une priorité et un enjeu économique majeur, il est important d'assurer la possibilité de financement pour les besoins à venir.

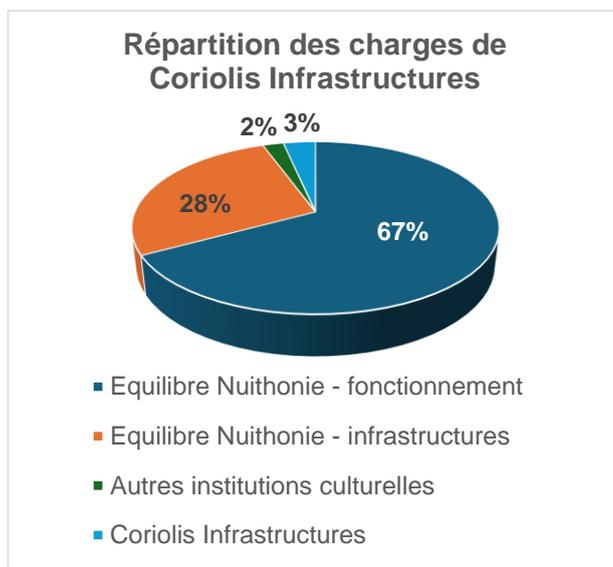
Charges

Les investissements pour Equilibre et Nuithonie s'élèvent à **CHF 167'008.68** et se répartissent de la manière suivante :

- CHF 50'222.70 pour Equilibre : révision des détecteurs incendie, travaux de peinture dans les vestiaire et Fribourg Tourisme, révision des détecteurs incendie.
- CHF 116'785.98 pour Nuithonie : modification des grilles de pulsion, remplacement d'une porte et d'éclairages, travaux sur les cuisines, automatisation des ouvrants de la façade, pose de clapet anti-retour de ventilation dans l'ascenseur, etc.

Répartition des charges de Coriolis Infrastructures

95 % des charges de Coriolis Infrastructures sont liées à la Fondation Equilibre et Nuithonie, 3 % au fonctionnement de l'Association et 2 % à l'investissement dans d'autres infrastructures culturelles.



Coriolis Infrastructures

Organisation

Les tâches de Coriolis Infrastructures sont effectuées par Christine Pittet (70%) qui est engagée par l'Agglomération de Fribourg. Les comptes sont tenus et préparés par Sophie Alaimo, responsable comptable pour l'Agglomération de Fribourg. Anne-Catherine Sutermeister est engagée à l'heure pour gérer les tâches de gouvernance culturelle.

Organes

Assemblée des délégué.e.s - 2021-2026

Les communes ont délégué leurs représentant.e.s, suivant la répartition suivante :

André Baechler	Fribourg
Marie-Gertrude Morel	Fribourg
Thierry Steiert	Fribourg
Marie Giller-Zbinden	Fribourg
Benjamin Egger	Fribourg
Maxime Barras	Fribourg
Jérémie Stoeckli	Fribourg
Fabienne Menétrey	Fribourg
Marie-Hélène Brouchoud	Villars-sur-Glâne
François Grangier	Villars-sur-Glâne (dès 2023)
Pierre-Emmanuel Carrel	Villars-sur-Glâne (jusqu'en 2023)
Olivier Carrel	Villars-sur-Glâne
Frédéric Clément	Villars-sur-Glâne
Lucie Monney	Villars-sur-Glâne
Edouard Overney	Villars-sur-Glâne
Philippe Chassot	Granges-Paccot
Yves Litandi	Granges-Paccot
Suat Ayan Janse van Vuuren	Givisiez
Simon Schnyder	Givisiez
Alain Lunghi	Corminboeuf
Chantal Angéloz	Corminboeuf
Stéphanie Colella	Matran (jusqu'en 2023)
Simon Gabaglio	Matran (dès 2023)
Christophe Pierret	Matran

L'Assemblée ordinaire du 14 juin à Matran a adopté, sur proposition de la commission financière, les comptes 2022. L'Assemblée a été suivie d'une présentation de l'association Matran Sculpte qui organise tous les deux ans un symposium international de sculpture.

L'Assemblée ordinaire du 20 décembre s'est tenue à Granges-Paccot. Sur proposition de la commission financière, elle a adopté le budget 2024. L'Assemblée a été suivie d'une présentation de l'association In Situ et de son agenda culturel numérique.

Comité de direction

Le Comité de direction est présidé par Mme Lise-Marie Graden, Préfète du District de la Sarine, la vice-présidence étant assurée par M. René Schneuwly (Granges-Paccot). Les autres membres du Comité sont Mesdames Mélanie Maillard Russier (Villars-sur-Glâne), remplacée en juin 2023 par Madame Valentina Marthaler, et Isabelle Bussey (Corminboeuf), ainsi que Messieurs Laurent Dietrich (Fribourg), Jean-Luc Dumoulin (Matran) et Gilles de Reyff (Givisiez).

Groupes de travail

Des groupes de travail ont été formés au fur et à mesure de l'année pour aborder des sujets urgents ou importants.

12 séances de travail se sont tenues en 2023, réparties de la manière suivante :

- Comités de direction : 9
- GT Gouvernance de la culture régionale : 1
- GT Concession du Casino Barrière et Option Gruyère : 2

Le COPIL pour la gouvernance culturelle régionale s'est réuni 4 fois.



Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg
C/O Agglomération de Fribourg – Bd de Pérolles 2 – 1700 Fribourg – 026 321 39 57